

France - Landes

2011-2012-2013

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE EN VUE DE L'AUDIT, DU CHOIX DU MODE DE GESTION ET DE LA CONDUITE DE LA PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LES SERVICES D'EAU POTABLE, ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON-COLLECTIF.

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE EN VUE DE L'ANALYSE DE L'OPPORTUNITE DE TRANSFERT DES COMPETENCES A UN SYNDICAT DEPARTEMENTAL



Client : Commune de Soorts-Hossegor
Financement : Fonds propres
Cogite-Egis Eau pour les modes de gestion de l'eau potable et l'assainissement
Groupement : Cogite seul pour le transfert de compétence



Description du projet

La commune de Soorts-Hossegor dispose des compétences eau potable, assainissement collectif et assainissement non-collectif sur son territoire.

La commune fait face à plusieurs problématiques dont notamment le devenir de l'usine d'eau potable, vétuste et ancienne, son coût de réhabilitation est prohibitif et la Ville doit donc étudier les possibilités d'alimentation extérieure. La commune s'est vu en outre proposer une prise de compétence par un Syndicat extérieur pour ces compétences eau et assainissement et se doit d'analyser cette proposition avec attention afin de choisir la meilleure proposition technico-économique pour les usagers et la collectivité.

Les caractéristiques principales du service d'eau potable de la ville sont les suivantes :

- **Ressources**
 - 2 forages destinés à la production d'eau potable
 - 2 forages destinés à la production d'eau brute pour de l'irrigation
- **Unités de production et autres ouvrages**
 - Une usine de production
 - Une station de reprise avec une bache de stockage
 - Un réservoir sur tour désaffecté
 - 91 km de réseaux.
- **Les chiffres clés :**
 - 4 612 abonnés,
 - Assiette de facturation eau potable : 591 185 m3
 - Rendement du réseau : 86,8%

Les caractéristiques principales du service d'assainissement collectif et non-collectif de la ville sont les suivantes :

- **Ouvrages de collecte**
 - 32 postes de relèvement

- 71 km de réseaux de collecte
- **Unités de traitement**
 - Les effluents sont exportés vers une station d'épuration d'un Syndicat extérieur et y sont traités
- **Les chiffres clés :**
 - 3 591 abonnés,
 - Assiette de facturation assainissement : 482 101 m³
 - 455 installations d'assainissement non-collectif

Description des services fournis

La mission se décompose comme suit :

- **Service de l'eau potable**
 - Audit de l'actuelle délégation de service public
 - Etude technico-économique sur le devenir de l'usine de production d'eau potable de la commune
 - Assistance à la collectivité pour le choix du mode de gestion
 - Conduite de la procédure de passation d'un nouveau contrat de délégation de service public.
- **Service de l'assainissement collectif et non-collectif**
 - Audit de l'actuelle délégation de service public d'assainissement collectif
 - Audit de l'actuel marché de prestations de service de l'assainissement non-collectif
 - Assistance à la collectivité pour le choix du mode de gestion
 - Conduite de la procédure de passation d'un nouveau contrat de délégation de service public.
- **Etude de l'opportunité du transfert des compétences eau potable et assainissement à un Syndicat Départemental**

Synthèse de la mission

La Ville a finalement opté pour :

- **Service de l'eau potable**
 - Une délégation de service public, comme mode de gestion. Le contrat de délégation a été signé avec la société LYONNAISE DES EAUX, pour une durée de 11 ans et un chiffre d'affaires sur la durée pour le délégataire de 8,97 M€.
- **Service de l'assainissement collectif et non-collectif**
 - Une délégation de service public, comme mode de gestion. Le contrat de délégation a été signé avec la société LYONNAISE DES EAUX, pour une durée de 12 ans et un chiffre d'affaires sur la durée pour le délégataire de 6,73 M€.